



DEMANDES PRÉBUDGÉTAIRES 2025-2026

Présentation dans le cadre des consultations
prébudgétaires du ministre des Finances du
Québec, monsieur Eric Girard



Plan de la présentation



1. Présentation de l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADA)
2. Portrait des membres
3. Contexte économique
4. Réalité d'un détaillant
5. Trois orientations prioritaires
 - a. Commerces en région
 - i. Données
 - ii. Demande budgétaire
 - b. Virage numérique et innovation
 - i. Données
 - ii. Demande budgétaire
 - c. Main-d'oeuvre
 - i. Données
 - ii. Demande budgétaire



1. Présentation de l'ADA

MISSION

Assurer la pérennité des détaillants-propriétaires et le développement de l'industrie alimentaire au Québec par:

- La concertation et l'union des forces;
- L'information et les services aux membres;
- La démocratisation et la valorisation de nos professions;
- La défense des intérêts communs et la résolution de problématique concrètes.

VISION

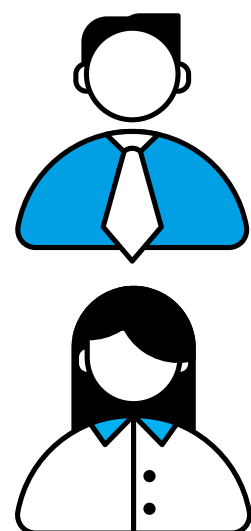
Des communautés bien desservies et conscientes de l'impact de ses choix de consommation grâce au savoir-faire et à la proximité des détaillants-propriétaires en alimentation

VALEURS

- Collaboration
- Proximité
- Durabilité
- Excellence
- Service

2. Portrait des membres

PROFIL DES MEMBRES



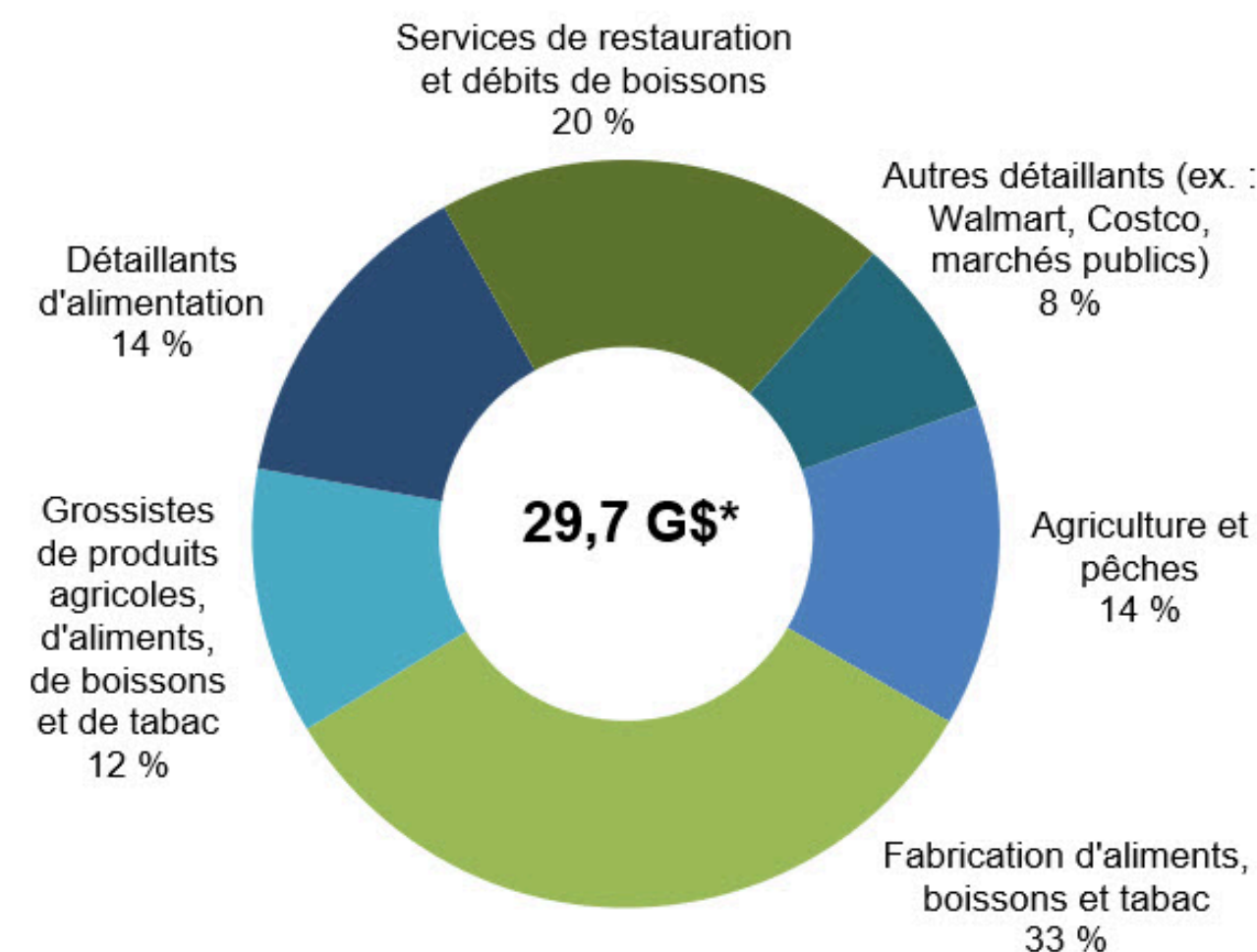
- Toute personne, société ou corporation dont l'activité principale est consacrée à la vente au détail d'aliments:
 - Dépanneurs
 - Magasins spécialisés
 - Épiceries de - de 10 000 pi²
 - Épiceries de + de 10 000 pi²
- Présents dans l'ensemble des régions administratives du Québec.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

- Les détaillants en alimentation ont contribué au PIB du Québec à la hauteur de 4,2 G\$ en 2023 (14 % de l'industrie bioalimentaire)*
- Nombre d'employés du secteur du détail en alimentation en 2019 : 120 242*

Source : CSMOCA - Diagnostic sectoriel 2020-2023 de la main-d'oeuvre

Répartition du produit intérieur brut réel de l'industrie bioalimentaire au Québec (année de référence 2017), en 2023



Source : Statistique Canada; compilations et estimations du MAPAQ.
* Excluant le cannabis autorisé.

3. Contexte

L'INFLATION S'EST STABILISÉE, MAIS L'ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES DEMEURE COMPLEXE

Coût des aliments au Canada en 2024

- Augmentation moyenne de 2,8 %

Projection - Rapport sur les prix alimentaires au Canada 2025*

- Hausse qui pourrait se situer entre 3 % et 5 %;

Malgré que la période inflationniste soit derrière nous, une multitude de facteurs engendre des enjeux économiques et opérationnels considérables pour les détaillants en alimentation:

- Lourdeurs administratives (multiplicité des permis et obligations);
- Problèmes d'approvisionnement (changements climatiques, grèves, lock out, etc.);
- Augmentation du coût des intrants pour l'ensemble de la chaîne;
- Rareté de main-d'œuvre.

*Source : 15e édition du rapport sur les prix alimentaires au Canada 2025, Dalhousie University, The University of British Columbia, University of Guelph, University of Saskatchewan.

4. Réalité d'un détaillant

MYTHES/RÉALITÉS

- **Les détaillants en alimentation ont augmenté leur marge de profits au cours des dernières années, notamment avec l'inflation?**
 - Faux. La marge de profit moyenne des détaillants n'a pas augmentée, elle est d'environ 1,5 %. Comme acteur du secteur tertiaire, le coût des aliments dépend des charges de l'ensemble de la chaîne bioalimentaire.
- **Il y a peu de risque pour un détaillant en alimentation. Les données sur les profits du secteur le démontre.**
 - Faux. Il faut faire une distinction entre un détaillant propriétaire et les autres acteurs de l'industrie. Les marges bénéficiaires des détaillants (environ 1,5 %) sont faibles et leurs charges administratives ne cessent d'augmenter. La gestion de l'inventaire (dont une partie considérable est périssable), le vol à l'étalage, la hausse du coût des loyers, la hausse du taux d'intérêt et la rareté de la main-d'oeuvre sont d'autres exemples des risques avec lesquels ces entreprises jonglent;
 - Particularités régionales : le Québec a un très grand territoire. Malheureusement, plusieurs citoyens vivent dans des déserts alimentaires. Plusieurs raisons expliquent cette réalité. Concernant les détaillants en alimentation, les enjeux régionaux peuvent poser un frein supplémentaire à la pérennité de ces entreprises (enjeux de main-d'oeuvre, approvisionnement plus complexe, etc.).

5. Trois orientations prioritaires



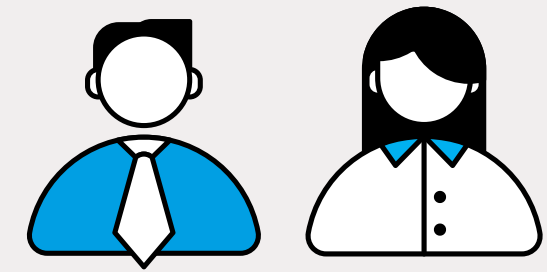
COMMERCES EN RÉGION

Assurer la pérennité des détaillants en alimentation en région et contrer les deserts alimentaires



VIRAGE NUMÉRIQUE ET INNOVATION

Faciliter le virage numérique des détaillants en alimentation afin d'augmenter leur productivité



MAIN-D'OEUVRE

Favoriser la rétention du personnel en contexte de rareté de la main-d'oeuvre

A) Commerces en région (données)

ENJEUX

- **Désert alimentaire** : secteur économiquement défavorisé et caractérisé par un faible accès à des commerces offrant des aliments de haute valeur nutritive*
 - Au Québec, plus de 400 000 québécois vivent dans un désert alimentaire.
 - Dans certaines régions éloignées des grands centres, de 8 à 23 % de la population vit dans des déserts alimentaires.
- **Secteur à faible accès aux aliments de haute valeur nutritive** : secteur où la distance moyenne séparant les lieux de résidence et le plus proche commerce offrant des aliments de haute valeur nutritive est d'un kilomètre ou plus en milieu urbain; de seize kilomètres ou plus en milieu rural.
 - Environ 45,5 % de la population québécoise habite des secteurs offrant un faible accès géographique aux commerces d'alimentation, et 5,7 % de la population habite des secteurs pouvant être considérés comme des déserts alimentaires (Québec. INSPQ, 2013 ; Gobeil, 2019).

CONSULTATION AUX MEMBRES

- 51 % des répondants mentionnent que leur magasin est situé dans un village, milieu dévitalisé ou désert alimentaire.

*Source : <https://www.inspq.qc.ca/boite-a-outils-cooperative-alimentaire/identification-deserts>

A) Commerces en région (demande budgétaire)

DEMANDE BUDGÉTAIRE

- Poursuite des investissements afin de répondre à l'engagement de 470 millions de dollars pour aider les villages du Québec à assurer les services de proximité.

MESURES À ENVISAGER

- Nous appuyons la poursuite du volet Commerces de proximité du Fonds régions et ruralité (FRR). Ce programme propose un éventail de solutions permettant d'assurer la pérennité des commerces essentiels situés dans des municipalités de 20 000 habitants. Il est bien reçu par les détaillants en alimentation, notamment en raison des critères de sélection qui sont en adéquation avec les besoins des milieux.

B. Virage numérique et innovation (données)

CONTEXTE ET ENJEUX

- Le contexte de rareté de main-d'œuvre et l'augmentation des coûts demandent aux entreprises de mettre en place des mesures innovantes afin de pallier ces enjeux;
- L'implantation de mesures technologiques permet de réduire les coûts pour les détaillants et d'augmenter l'expérience-client;
- La majorité des détaillants en alimentation et des détaillants des autres secteurs souhaitent concentrer leurs prochains investissements sur les systèmes de gestion d'inventaire (96 %), l'intégration du numérique en magasin (94 %), l'efficacité des opérations (96 %) et la productivité des employés (88 %)- 2023 Connected Retail Experience Study;
- Enjeu : L'implantation de ces solutions est très dispendieuse (généralement au-delà de 100 000 \$) alors que les marges bénéficiaires des détaillants sont d'environ 1,5 %. Les quelques mesures (financement et crédits d'impôts) disponibles sont limitées, ne sont pas axées sur la réalité des détaillants et ne permettent pas de les soutenir adéquatement.

CONSULTATION AUX MEMBRES

- Caisses libre-service:
 - 59 % en ont déjà;
 - 63 % de ceux qui n'en ont pas aimeraient en installer.
- Étiquetage électronique :
 - 5 % en ont;
 - 92 % de ceux qui n'en ont pas aimeraient en installer.

B. Virage numérique et innovation (demande budgétaire)

DEMANDE BUDGÉTAIRE

La création d'un programme de financement pour le virage numérique et l'innovation axé sur la réalité des détaillants en alimentation.

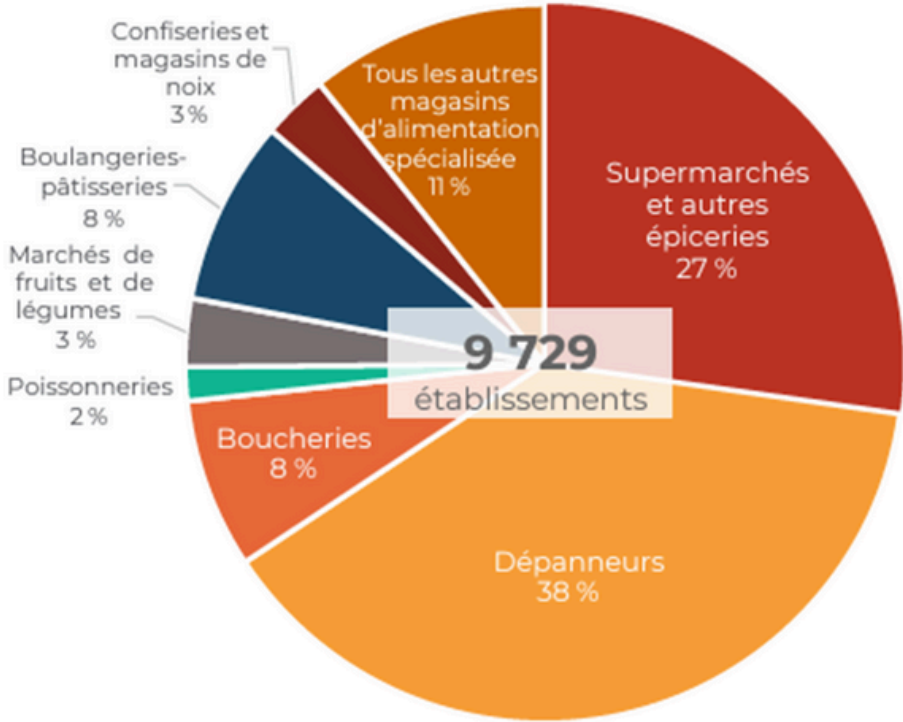
C. Main-d'oeuvre (données)

PORTRAIT DE LA MAIN-D'OEUVRE ET FORMATION ATE+BOUCHERIE

- 20 000 employés seront à former pour les postes de caissier, commis au service à la clientèle et boucher*;
- 2019 : mise en place d'un programme DEP en boucherie de détail en alternance travail-études coordonné par l'ADA et financé par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT):
 - Plus de 400 étudiants formés;
 - Formation disponible dans 15 centres de formation professionnelle.

Tableau 4. Principaux indicateurs de la contribution du commerce de l'alimentation à l'économie québécoise

	Secteur du détail de l'alimentation	Secteur de gros de l'alimentation	Secteur du commerce de l'alimentation	
Nombre d'établissements (2019) ¹	9 729	3 523	13 252	
Contribution au PIB du Québec (2017) ²	3 349 M\$	3 664 M\$	7 013 M\$	2 % du PIB du Québec
Nombre d'emplois estimé (2019) ⁶	120 242 emplois	27 983 emplois	148 225 emplois	4 % des emplois du Québec
Revenus d'exploitation (2017)	25 742 M\$ ⁴	29 555 M\$ ⁵	55 297 M\$	
	20 % des revenus du commerce de détail	19 % des revenus du commerce de gros		



*Source : Diagnostic sectoriel 2020-2023 de la main-d'œuvre réalisé par le Comité sectoriel de la main-d'œuvre du commerce d'alimentation (CSMOCA)

C. Main-d'oeuvre (consultations et demande budgétaire)

CONSULTATIONS AUX MEMBRES

- Près du quart des employés ont plus de 55 ans (23,82 %);
- 91 % considère qu'il devrait y avoir de meilleures mesures fiscales pour favoriser la rétention des employés expérimentés (91%).

DEMANDE BUDGÉTAIRE

Bonification du crédit d'impôt pour la prolongation de carrière pour les employés de 65 ans et plus

Demandes budgétaires

COMMERCE EN RÉGION

Poursuite des investissements afin de répondre à l'engagement de 470 millions de dollars pour aider les villages du Québec à assurer les services de proximité.

VIRAGE NUMÉRIQUE ET INNOVATION

La création d'un programme de financement pour le virage numérique et l'innovation axé sur la réalité des détaillants en alimentation.

MAIN-D'OEUVRE

Bonification du crédit d'impôt pour la prolongation de carrière

En conclusion

Pierre-Alexandre Blouin - Président-directeur général
pblouin@adaq.qc.ca

Samuel Bouchard Villeneuve – Directeur, Affaires publiques
sbouchard@adaq.qc.ca

